#### TH. DE LA VILLEMARQUÉ

nouaille auraient attribué à Jean de Lannion « les aventures fantastiques du prince léonais » !

Il est difficile de renverser de façon plus élégante l'ordre naturel des choses. Le commentateur présente ici la réalité comme une intruse, comme l'héritière illégitime de la fiction historique — dont il connaît d'autant mieux le caractère qu'elle est fille de son propre esprit... Mais auparavant il avait bien accusé les auteurs gallois du xir siècle d'avoir pillé les Bretons du ix. Or, c'est précisément lui qui leur avait emprunté ce qui, dans Lez-Breiz, est commun à ce poème et au roman de Pérédur. Procédé semblable à celui d'un imitateur plus ou moins adroit qui reproduirait un tableau trouvé à son goût, présenterait ensuite sa copie comme l'original, et s'aviserait de parler de plagiat à propos de l'œuvre qui lui aurait servi de modèle...

### Bibliographie de LEZ-BREIZ.

Collection de Penguern, Biblioth. Nat., t. 91, f° 41: Guers Lesobré (les 6 strophes du début); même titre, ff. 43-44: trente strophes avec de nombreuses laeunes; Gwars Lesobré, même tome, ff. 46-47, version complète; Goers Lesobré, t. 93, ff. 102-103; Guers Lézobré, publié par F. Vallée d'après les papiers de l'abbé Daniel, qui avait disposé de la collection de Penguern avant la vente des manuscrits; Fureteur breton, t. VI, pp. 61-67.

F.-M. Luzel. Gwerziou Breiz-Izel, t. I, pp. 286-306; t. II, pp. 564 581.

N. Quellien. Chansons et Danses des Bretons : Lézobré.

La Villemarqué. Contes populaires des anciens Bretons (1842), t. II, pp. 265 et suiv.; Revue de l'Armorique, 1844, 5 oct., pp. 22-24.

P. de Courcy. Itinéraire de Rennes à Brest, pp. 201-203.

Em. Ernault. Etudes vannetaises, pp. 54-56.

M. Delaporte, Revue celtique, t. XXVII.

J. Loth. Lez-Breiz et Peredur enfants, in Revue celtique, t. XXVII, pp. 343-345; Note complémentaire à l'article sur Lez-Breiz et Peredur, in Revue celtique, t. XXVIII, p. 122.

G. Le Jean. Revue celtique, t. II, pp. 63-65.

Bibliothèque Nationale. Manuscrit 33388, ff. 63-65: Texte breton et traduct. d'une version de Lézobré recueillie en 1853 par l'inspecteur primaire Marrec, au cours de l'enquête prescrite en 1852 par le Ministre de l'Instruction publique.

Augustin-Thierry. Dix ans d'Etudes historiques, 12e édit., pp. 315-334, pp. 421-425.

Ed. Faral. Ermold le Noir. Liber tertius, vers 1254 à 1755.

L. Le Guennec. Vieux manoirs à Légende, p. 77; Choses et Gens de Bretagne, pp. 35 et 176-177.

F. Gourvil. La Littérature arthurienne dans le « Barzaz-Breiz », in Les Cahiers de l'Iroise, 1956, pp. 34-35.

# § VI. HELOISE et ABAILARD.

Dans ses Notes des pp. 139-140, La Villemarqué dit, à propos de ce chant, que « peu de pièces sont plus populaires ». L'Argument

427

de 1845 ajoutait : « ... j'en ai recueilli plus de vingt versions », précision supprimée dans la refonte de 1867.

A part les corrections nécessitées par plus de vingt entorses à la syntaxe dans le texte breton de 1839, la pièce n'a subi aucun changement dans les éditions plus récentes. On sait qu'elle fait d'Héloïse une horrible sorcière instruite dans le mal par le elerc Abailard. La littérature populaire a livré aux amateurs un chant sensiblement identique à celui du Barzaz-Breiz, mais dans lequel ne se montreut nulle part les noms des deux célèbres amants.

Les manuscrits de Penguern en contiennent quatre versions: le cahier de la même collection légué par La Borderie à la Bibliothèque de Rennes en présente une autre; elles sont intitulées Ar Sorcerez (La Sorcière) ou Son Janedic (la Chanson de Jeannette). Luzel a donné au t. I des Gwerziou (pp. 50-58), deux versions de Janedik ar Zorserez dont la seconde débute un peu comme celle du Barzaz :

« Je n'avais que douze ans quand je quittai la maison de mon père, quand je suivis mon clerc, bon bien cher Abailard ... »

## Recueillie par Luzel en 1849, elle s'ouvre sur ce monologue :

« Quand j'allai premièrement à Paris, pour apprendre le français, je ne savais, mon Dieu, que mon chapelet.

« Mais à présent je suis savante, je sais lire et écrire, et aussi bien

que le prêtre, je sais dire la messe.

« Je sais chanter l'épître à la grand'messe, et consacrer l'hostie si cela m'était permis. »

La suite des deux pièces est faite de déclarations mises dans la bouche d'une sorcière, et qui se correspondent souvent d'une version à l'autre. Par exemple, chez La Villemarqué:

« La première drogue que je fis avec mon doux clerc, fut faite avec l'œil gauche d'un corbeau de mer et le cœur d'un crapaud.

« Et avec de la graine de fougère verte, cueillie à cent brasses au fond du puits (...). »

## Et dans les Gwerziou:

« Dites-moi, jeune fille, ce qu'il faut avoir pour gâter le blé ? - « L'œil gauche d'un corbeau mâle et le cœur d'un crapaud, avec de la graine de fougère ramassée la nuit de la Saint-Jean... »

Mais dans certaine variante recueillie par Luzel au pays de Lannion, à une question posée par le procureur fiscal, pour savoir qui l'aurait initiée à ses secrets maléfiques. Jeannette répond :

« C'est un pâtre de moutons qui était chez mon père; et pour être pâtre, celui-là était bien instruit.

« Il m'emmenait toutes les nuits au sabbat; hélas, j'étais jeune et j'y ai profité.»

428

#### TH. DE LA VILLEMARQUÉ

Jannédik n'est donc pas Loïza, et son mauvais génie n'est point le clerc Abailard, mais un simple gardeur de moutons.

Il est probable que la pièce, qui offre une certaine unité dans ses différentes versions, a été inspirée par un des nombreux procès de sorcellerie qui eurent lieu au cours des xvue et xvue siècles, et dont certains détails étaient de nature à frapper les esprits chez les geus des campagnes.

On a noté plus haut qu'aucune version connue du chant, en dehors de celle publiée entre vingt par La Villemarqué, ne contient les noms d'Héloïse et d'Abailard. Cependant, à la séance du 17 octobre 1867, au Congrès celtique de Saint-Brieuc, Gabriel Milin certifia l'existence d'un vers dans lequel l'héroïne de la pièce appelait son amant : « Mon petit Abélard ». A l'appui de cette assertion, l'auteur des Marvaillou Grac'h koz crut devoir publier l'année suivante, dans le Bulletin de la Société Académique de Brest, une étude intitulée Héloïse et Abailard en Bretagne, dans laquelle il v a malheureusement plus de verbiage que de faits positifs. Milin commençait par déclarer qu'une certaine Marie-Jeanne Guéguen lui avait fourni la pièce, à Brest, en 1856, sous le titre même qu'elle porte dans le Barzaz-Breiz. Mais lorsqu'il s'avise de citer deux vers du chant, on s'aperçoit qu'il les a pris à l'ouvrage et non à la version recueillie par lui-même. Et lorsque, plus loin, il affirme que tous les dialectes bretons offrent des variantes de Loïza hag Abalard, ne différant que par des points de détail du texte du Barzaz, on s'attend à le voir mettre sous les yeux du lecteur celle qu'il tenait de Marie-Jeanne Guéguen. Mais ... c'est une prose vanuetaise ayant pour titre Konfession ann Abadez Loïza, « recueillie en 1857 à Vannes » par son ami Mauriès, sous-bibliothécaire de la ville de Brest, en des circonstances qu'on eût aimé connaître. Ce morceau d'ailleurs très court, et qui offre de grandes analogies avec les pièces chantées dans le Trégor, n'est nullement susceptible de lever les doutes en ce qui concerne le caractère tout problématique de versions où se rencontreraient effectivement les noms d'Héloïse et d'Abailard.

### Bibliographie d'HELOISE et ABAILARD.

Ch. de Rémusat. Abélard, 1845,

Collection de Penguern (Biblioth. Nat.). Ar Sorcerez, t. 90, ff. 179-190; même titre, t. 92, ff. 33-35; t. 93, f. 101 : Son Janedic; Ms. La Borderie, Rennes, f° 25 : Ar Sorceres.

F.-M. Luzel. Gwerziou Breiz-Izel, t. I, pp. 50-57: Jannedik ar Zorserez, deux versions et variantes.

Congrès celtique de Saint-Brieuc, 1867, Procès-verbaux, p. 54.

- G. Milin. Bulletin de la Sté Académique de Brest, 1868.
- G. Le Jean. Revue celtique, t. II, p. 56.
- E. Ernault, Etudes vannetaises, pp. 50-51.